

# INFORMATIONS POUR LES ETUDIANTS QUI SE PRESENTENT A L'EXAMEN DE KINESIOLOGUE

## DEROULEMENT DE LA JOURNEE D'EXAMEN/BILAN DE FIN D'ETUDE



1- Séance pratique (1h15) : séance donnée à une personne extérieure à la formation. Lors de cette séance sont évaluées les qualités et capacités de l'étudiant à recevoir la personne, à l'écouter, à l'aider dans la définition d'un objectif, à tester et à mener une séance en utilisant soit l'une des méthodes apprises de kinésiologie (Édu-K, 3en1, TFH, SR), soit en faisant une séance combinée des différentes kinésiologies.

2- Bilan (45mn) : sur la séance, le mémoire, les études de cas, les années d'étude, les perspectives à venir.

\* Jurys : Xavier MEIGNEN, Christophe MEIGNEN, Céline POULAIN, Ghyslaine LECURIEUX-LAFAYETTE

\* Délibération : En cas de réussite à cet examen/bilan de fin d'étude, un certificat de l'ECAP de Nantes vous sera délivré. Si toutefois, nous estimons que la séance pratique que vous donnez ne correspond pas aux attentes demandées, nous vous proposerons de vous représenter à la session suivante avec entre temps, un travail personnel fourni (supervision de sa pratique, cours à refaire, etc.). Suite à la validation de votre examen/bilan, vous aurez la possibilité de figurer sur l'annuaire de l'ECAP de Nantes ([www.ecapnantes.fr](http://www.ecapnantes.fr)).

## REDACTION DE VOTRE MEMOIRE



Pour assister à l'examen de kinésiologue, nous vous demandons de rédiger un mémoire d'un minimum de 30 pages (*sans les annexes*). La rédaction du mémoire montre que l'étudiant a bien intégré les connaissances fondamentales de sa pratique. Il témoigne d'une réflexion personnelle sur la pratique ; réflexion issue d'une expérience approfondie. Avant de vous lancer dans la rédaction de votre mémoire, merci de contacter Céline POULAIN ([celinepoulain@yahoo.fr](mailto:celinepoulain@yahoo.fr)), qui supervise les étudiants dans la rédaction de leur mémoire. Vous verrez avec elle si le plan et la problématique que vous souhaitez aborder correspond à nos attentes.

Un mois avant l'examen, merci :

- d'envoyer par mail votre mémoire à l'adresse : [xaviermeignen@ecapnantes.fr](mailto:xaviermeignen@ecapnantes.fr)
- d'imprimer votre mémoire (*en recto-verso afin de minimiser le nombre de papier à utiliser*) en **4 exemplaires**, et d'en envoyer par courrier :
  - o 3 exemplaires à l'adresse de l'ECAP de Nantes, 58 rue Alfred de Vigny, 44300 NANTES
  - o 1 exemplaire à Céline Poulain à l'adresse : 25 place du Général de Gaulle, 56220 QUESTEMBERG

## REDACTION DE VOS 50 COMPTES RENDUS DE SEANCES



Pour assister à l'examen de kinésologue, nous vous demandons de rédiger 50 comptes rendus de séances :

- 10 en Education Kinesthésique (BG, OO, CdV, 7 Dim)
- 10 en TFH (TFH 14 muscles, TFH 42 muscles, TFH en suivi, TFH en 1 point, TFH Métaphores)
- 10 en TIOC (TIOC 1 à 7)
- 10 en SR (SR 1 à 3)
- 10 de votre choix où vous accompagnez 3 personnes sur 3 à 4 séances avec les techniques de votre choix (Edu-K, TIOC, TFH, SR, AMC) ou sous la forme de séances mixtes (protocole regroupant les différentes approches).

Merci d'ajouter à la fin de chacune des séances que vous donnez quelques lignes sur vos impressions suite à la séance. Merci d'ajouter également les commentaires de la personne à la fin de sa séance, et son retour quelques semaines après sur les effets de la séance.

Nous vous recommandons d'enregistrer vos séances, afin d'être plus disponible et à l'écoute de la personne que vous recevez. Vous pourrez en vous écoutant écrire plus facilement vos comptes rendus de séances et cela vous permettra également de repérer vos acquis et vos points à améliorer. **Nous vous rappelons que la personne que vous recevez en séance doit être avisée et donner son accord, avant le début de l'enregistrement.**

Vous trouverez sur les présentoirs de l'ECAP (dans la véranda) des exemplaires de dossier de comptes rendus de séances réalisés par des étudiants qui ont validé leur examen en kinésiologie ces dernières années (à consulter sur place uniquement).

Vous trouverez sur notre site internet, dans la rubrique « Supports » des fiches qui reprennent les différentes étapes d'une séance en TIOC, en TFH, en Edu-K et en SR. Vous pouvez vous aider de ces fiches pour rédiger vos comptes rendus de séances.

Un mois avant l'examen, merci :

- d'envoyer par mail vos comptes rendus de séances à l'adresse : [xaviermeignen@ecapnantes.fr](mailto:xaviermeignen@ecapnantes.fr)
- d'imprimer vos comptes rendus de séance (*en recto-verso afin de minimiser le nombre de papier à utiliser*) en **2 exemplaires**, et d'en envoyer par courrier :
  - o 1 exemplaire à Xavier Meignen à l'ECAP de Nantes : 58 rue Alfred de Vigny, 44300 NANTES
  - o 1 exemplaire à Céline Poulain à l'adresse : 25 place du Général de Gaulle, 56220 QUESTEMBERG

## 1 STAGE D'OBSERVATION



Dans le parcours pour devenir Kinésologue, il est demandé d'avoir assisté à une journée d'observation de "**Séances pro**" donnée par des kinésologues. Elles sont organisées 2 fois dans l'année à l'ECAP de Nantes.

### OBSERVATION DES JOURNEES "SEANCES PRO" :

- Tarif : 30 euros la journée d'observation
- Un temps consacré aux questions-réponses est proposé à la fin de chaque demi-journée par le kinésologue.

### OBSERVATION DES JOURNEES EN CABINET :

Vous pouvez si vous le souhaitez en plus des journées "Séances Pro" assister à l'observation de séances en cabinet. Xavier Meignen accepte de vous accueillir dans son cabinet le mercredi pour observer des séances en cabinet auprès d'un public enfant. Il vous sera demandé d'être au minimum en 2<sup>ème</sup> année de formation pour pouvoir y assister. Voici son adresse mail pour le contacter : [xaviermeignen@ecapnantes.fr](mailto:xaviermeignen@ecapnantes.fr)  
Il vous est également possible de demander à d'autres kinésologues cette possibilité.

## 10 SÉANCES RECUES



Dans le parcours pour devenir Kinésologue, nous demandons aux étudiants d'avoir reçu 10 séances données par un kinésologue ou une autre profession de l'accompagnement.

Pour les étudiants qui débutent leur formation en 2018, vous remplirez sur votre relevé de formation les dates des séances avec la signature du professionnel.

Pour les étudiants qui ont débuté un cursus avant 2018, vous regrouperez vos séances sur une feuille A4 sous la forme d'un tableau comme celui-ci :

| Nom du Professionnel | Date de la séance | Signature |
|----------------------|-------------------|-----------|
|                      |                   |           |
|                      |                   |           |
|                      |                   |           |
|                      |                   |           |
|                      |                   |           |

### 3 SÉANCES SUPERVISÉES



Dans le parcours pour devenir Kinésologue, nous demandons aux étudiants de donner au minimum 3 séances supervisées par un professionnel de l'accompagnement dont la liste se trouve ci-dessous. Les séances supervisées sont des séances où l'étudiant donne une séance de kinésologie à un autre étudiant ou à une personne extérieure à la formation, supervisée par un professionnel. Ces séances supervisées ont pour objectif de se rapprocher des conditions d'une séance individuelle permettant à l'étudiant de développer sa confiance en lui et d'entendre les retours d'un professionnel sur son savoir-faire et son savoir-être dans son accompagnement, et de réajuster si besoin pour se préparer à l'examen.

Parmi ces professionnels, nous vous demandons d'être supervisé au moins une fois par Mme Ghyslaine Lecurieux-Lafayette et une fois par Xavier Meignen. Voici les coordonnées de ces professionnels :

|  |                                      |                   |  |   |
|--|--------------------------------------|-------------------|--|---|
| <b>Nantes (44) :</b><br>58 rue Alfred de Vigny       | <b>Ghyslaine LECURIEUX-LAFAYETTE</b> | 06 85 54<br>00 22 | <a href="mailto:llghys@gmail.com">llghys@gmail.com</a>                       | Hypnothérapeute,<br>Sexothérapeute,<br>Praticienne en PNL et<br>Formatrice en ASE |
| <b>Nantes (44) :</b><br>58 rue Alfred de Vigny       | <b>Xavier MEIGNEN</b>                | 06 88 55<br>20 40 | <a href="mailto:xaviermeignen@ecapnantes.fr">xaviermeignen@ecapnantes.fr</a> | Kinésologue,<br>Formateur en TFH  |
| <b>Questembert</b><br>(56) 25 place du Gnl de Gaulle | <b>Céline POULAIN</b>                | 06 17 98<br>71 07 | <a href="mailto:celinepoulain@yahoo.fr">celinepoulain@yahoo.fr</a>           | Kinésologue et<br>Formatrice  |
| <b>Rennes (35) :</b><br>11 rue Tristan Corbière      | <b>Sophie TCHEKALOFF</b>             | 06 78 02<br>02 38 | <a href="mailto:sophie.tchekaloff@free.fr">sophie.tchekaloff@free.fr</a>     | Kinésologue   |

#### ORGANISATION DES SEANCES SUPERVISEES :

- 1) L'étudiant qui souhaite être supervisé dans une séance, doit contacter l'un des professionnels ci-dessus pour convenir d'un rdv.
- 2) L'étudiant donnera sa séance soit à un étudiant de 1<sup>ère</sup> année qu'il ne connaît pas, soit ou à des clients extérieurs à l'ECAP.
- 3) Une fois le rdv convenu avec le professionnel, l'étudiant contacte l'accueil de l'ECAP pour que nous puissions envoyer un mail aux personnes intéressées, pour les informer qu'une séance supervisée aura lieu à tel endroit avec tel professionnel, tel jour et à telle heure.
- 4) Une fois que nous avons un(e) client(e) intéressé(e) pour recevoir une séance supervisée, l'étudiant, le professionnel et le client recevront un mail pour confirmer de la date de cette séance.

#### NB POUR LES ETUDIANTS :

- . La séance durera 1h15 avec 15mn de retour sur la séance fait par le superviseur.
- . Le superviseur sera rémunéré 50 euros la séance : 25 euros seront réglés par l'étudiant supervisé et 25 euros seront réglés par la personne qui reçoit la séance.
- . Les séances pourront autant être des séances d'Edu-K, de TFH, de TIOC, de SR, selon le choix de l'étudiant ou des séances mixtes.

**NB POUR LES CLIENTS :** Si vous êtes une personne extérieure à l'ECAP ou un étudiant de 1<sup>ère</sup> année en kinésologie, et que vous êtes intéressés pour recevoir une séance individuelle par un étudiant confirmé de 3<sup>ème</sup> année en kinésologie, alors merci de nous en faire part par mail à l'adresse : [accueil@ecapnantes.fr](mailto:accueil@ecapnantes.fr). Le tarif de la séance sera de 25 euros pour une durée de séance d'1h15. Nous nous permettrons de vous contacter lorsque nous organiserons une séance supervisée.

## 8 GRILLES D'AUTO-EVALUATION DES COMPETENCES ET CONNAISSANCES + 7 BILANS ÉCRITS



Tout au long de leur formation, les étudiants qui suivent le parcours pour devenir Kinésologue doivent compléter **les grilles d'auto-évaluation des compétences et connaissances** pour chaque module de formation. Vous trouverez **les 8 GRILLES (Édu-K, TIOC, SR, APP, CdC, AMC, ASE, TFH)** sur notre site dans l'onglet "Supports" pour chaque module de formation.

A la fin de chaque module, nous demandons également aux étudiants inscrits dans ce parcours, de compléter **7 BILANS ÉCRITS (Édu-K, TIOC, SR, APP, CdC, AMC, ASE)**.

### PRÉCISIONS SUR L'ORGANISATION DES BILANS ÉCRITS :

- Dès lors que vous avez terminé un module et que vous serez prêt(e), pour passer le bilan écrit, il vous suffit de nous envoyer un mail, de nous faire la demande, et nous vous l'enverrons par mail.
- Vous vous organisez sur votre temps personnel, pour vous dégager en moyenne 1h15 de temps pour chaque bilan.
- Nous vous invitons à répondre aux questions avec un crayon par exemple de couleur bleu avec vos manuels fermés...
- ...et une fois que vous avez répondu à toutes les questions que vous pouvez, de changer de couleur de crayon (par exemple en noir), et de répondre à la suite des questions avec la possibilité d'ouvrir vos manuels et d'aller chercher les informations manquantes.
- Une fois terminé votre bilan, vous nous envoyez un mail et nous vous envoyons les corrections qui vous permettent de voir ce qu'il vous reste à approfondir comme connaissances.
- une fois que vous avez reçu les corrections du bilan, vous pouvez comptabiliser le nombre de questions auxquelles vous avez bien répondu, et cette « note » reste pour vous.

**Notez que plus vous avez de connaissances acquises, plus lors de l'examen et de vos séances de kinésiologie, vous serez à l'aise avec les outils que vous utiliserez, et ceci vous permettra d'être encore plus à l'écoute de la personne.**

Il y a une juste exception concernant les auto-corrections de module ASE. En effet, nous vous proposons pour **le bilan écrit des connaissances en ASE**, que vous répondiez aux questions et que vous envoyez ensuite vos réponses par mail à la formatrice Ghyslaine Lecurieux-Lafayette, qui s'occupera de les corriger. Pourquoi cette exception, car les questions posées lors de ce bilan ASE laissent place à la créativité au niveau des réponses, et de ce fait, il y a plusieurs réponses possibles. Du coup la formatrice, vous enverra son avis concernant vos réponses.

**NB :** Par expérience, nous avons constaté qu'une personne qui avait par exemple 14/20 en Anat se disait, "c'est bon j'ai réussi mon examen d'anat", et cette personne n'allait pas forcément se demander, "où est-ce que sont passés les 6 autres points..." Avec ce système de bilan où vous avez accès à la fois à vos supports de cours et ensuite aux corrections, vous pourrez aller chercher l'information que vous ne savez pas (car livre ouvert), et ensuite en lisant les corrections, vous ferez le lien entre votre réponse et la réponse attendue, vous permettant ainsi d'approfondir vos connaissances. Ce processus **d'auto-responsabilité** permet une meilleure acquisition des connaissances sur du long terme.